

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 64/115/SPCG modifiant l'état de prévisions de dépenses d'«Electricité de Djibouti pour année 1196.

n° 64/115/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
27 août 1964

Numéro JO
n° 9 du 01/10/1964

Date du numéro
1 octobre 1964

TEXTE INTÉGRAL

Est approuvée et rendue exécutoire la délibération n° 9€ susvisée, adoptée par le Conseil d'administration d' « Electricité de Djibouti » en sa séance du 30 décembre 1963, et modifiant l'état de prévisions de dépenses pour 1962.